

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE DE MONTGUYON
DELIBERATION N° 2022/38

Séance du 16 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 16 mars, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Julien MOUCHEBOEUF,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	15	15
		Pour : 15
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Lionel NORMANDIN, Christophe METREAU, Didier MOUCHEBOEUF, Carine MOULY, Charlotte DENIS, Marie BERNARD, Claire RAMBEAU-LEGER, Sophie BRODUT, Gaëtan BUREAU, Raymond NUVET, Marc LIONARD et Simone ARAMET

Procuration(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
10 mars 2022

Etai(en)t excusé(s) :

Annie CHARRASSIER, Nathalie CHATEFAU, Ludovic GIRARD et Claude NEREAU

Date d'affichage
17 mars 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Simone ARAMET

17 mars 2022
et publication du
17 mars 2022

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021

Monsieur Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par la Trésorerie de MONTLIEU LA GARDE à la clôture de l'exercice.

Monsieur Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

**Le Conseil Municipal,
à l'unanimité,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2021, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Montguyon, le 16 mars 2022

Le Maire Monsieur Julien MOUCHEBOEUF



(Handwritten signature of Julien Moucheboeuf over the stamp)